

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX-EST  
VILLE DE CLERMONT



## AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 8 mars à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes:

**Propriété située au 40 rue Antoine-Grenier, sur le lot 3 257 805 du Cadastre de Québec :** Réputer conforme l'aire de stationnement et l'entrée de sous-sol construites dans la cour avant du terrain alors que cela est interdit.

**Propriété située au 39 rue Antoine-Grenier, sur le lot 5 172 679 du Cadastre de Québec :** Réputer conforme la superficie du garage attenant à 73 mètres carrés alors que la superficie maximale autorisée est de 55 mètres carrés.

Les personnes intéressées par ces demandes pourront transmettre leurs commentaires par écrit au plus tard le lundi 8 mars 2021 à 12 :00 par courriel à l'adresse suivante : [fdamour@ville.clermont.qc.ca](mailto:fdamour@ville.clermont.qc.ca)

Donné à Clermont, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de février 2021.

**France D'Amour**  
Directrice générale